



**KUBOTA ENGINE AMERICA CORPORATION
GARANTIE LIMITÉE POUR FABRICANT D'ÉQUIPEMENT
D'ORIGINE (OEM) SANS LIBRE-SERVICE
MOTEURS INDUSTRIELS, GÉNÉRATRICES ET PIÈCES
DE RECHANGE EN VIGUEUR LE 1er JANVIER 2026**

CE QUE NOUS VOUS GARANTISSONS

Nous vous garantissons, à vous, l'acheteur initial, que toutes les pièces (à l'exception de celles mentionnées ci-dessous) de votre nouveau moteur industriel, de votre génératrice et des pièces de rechange Kubota achetés aux États-Unis, au Canada, au Mexique, en Amérique latine et en Amérique du Sud seront exemptes de défauts de matériaux ou de fabrication pendant les périodes suivantes.

1. Moteurs industriels pendant 3 ans ou 3 000 heures, selon la première éventualité.
2. Pièces de rechange pendant 1 an.

FABRICANT D'ÉQUIPEMENT D'ORIGINE (OEM) NON-LIBRE-SERVICE

L'équipement de fabricant d'équipement d'origine (OEM) non-libre-service propulsé par Kubota dépend exclusivement du réseau d'entretien des moteurs Kubota (KESN) pour tous les besoins d'entretien. Cette garantie ne s'applique qu'aux fabricants d'équipement d'origine (OEM) non-libre-service, cette désignation étant déterminée par KEA à sa seule discrétion. Cette garantie ne s'applique à aucun autre acheteur.

CE QUE NOUS METTRONS EN ŒUVRE

Nous réparerons ou remplacerons, à notre discrétion, toute pièce couverte qui devient défectueuse, présente un dysfonctionnement ou ne répond pas aux normes de la garantie pendant la période de garantie, dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien, sans frais de pièces ou de main-d'œuvre pour vous. Kubota se réserve le droit d'utiliser des pièces neuves ou réusinées à sa discrétion.

QUE DEVEZ-VOUS FAIRE POUR OBTENIR UN SERVICE DE GARANTIE?

Pour obtenir des réparations sous garantie, vous devez livrer le produit, accompagné de la preuve d'achat, à un distributeur ou un concessionnaire de moteurs industriels Kubota agréé, à vos frais. Les noms et adresses de ces distributeurs de moteurs industriels Kubota agréés sont disponibles sur Internet à l'adresse www.kubotaengine.com, en composant le 1-800-532-9808 ou en contactant :

Kubota Engine America Corporation
505 Scheller Road
Lincolnshire, IL 60069

CE QUE LA GARANTIE NE COUVRE PAS

La présente garantie **ne couvre pas** :

1. Les dommages, dysfonctionnements ou pannes résultant d'accidents, d'abus, d'utilisations incorrectes, de modifications, d'altérations, d'entretiens incorrects ou d'absence d'entretiens requis.
2. Les services d'entretien normaux ou le remplacement de pièces d'entretien comme les ampoules, les bougies de préchauffage, les bobines d'affichage et de résistance, les éléments de filtre, les lubrifiants, les huiles, les bougies d'allumage, le liquide de refroidissement ou les courroies.
3. L'installation de pièces de rechange, sauf si elles ont été installées à l'origine par un distributeur ou un concessionnaire de moteurs industriels Kubota agréé.
4. Les pièces non authentiques Kubota.
5. Tout moteur endommagé par l'utilisation d'une aide au démarrage, ou d'une solution d'antigel et d'eau dont la concentration est supérieure à 50/50.
6. L'usure de l'injecteur ou tout dommage au moteur causé par l'usure ou le grippage de l'injecteur.
7. Tous dommages causés par la pénétration d'eau dans le moteur, quelle qu'en soit la cause.
8. Produits d'occasion.
9. Tout dommage causé par une surchauffe ne résultant pas directement d'un défaut de conception ou de fabrication.
10. Tout moteur n'ayant pas fait l'objet d'une évaluation de l'application.

PROCESSUS D'ÉVALUATION DE L'APPLICATION : Le processus d'évaluation de l'application de Kubota Engine America (KEA) est destiné à aider l'équipementier lors de l'installation du moteur afin d'optimiser la fonctionnalité et la performance au sein de l'équipement de l'équipementier pour maintenir la durabilité, la satisfaction de la clientèle et réduire les défaillances et les frais de garantie. Kubota ne peut anticiper toutes les défaillances et tous les problèmes potentiels pouvant survenir avec le moteur ou le produit sur le terrain lors d'une évaluation de l'application. C'est pourquoi il est essentiel que l'équipementier teste la durabilité de la machine dans un centre d'essai et/ou sur le terrain afin de réduire davantage les risques de défaillance sur le terrain.

Le temps consacré par KEA à l'examen d'une application est nettement inférieur au temps consacré par les ingénieurs concepteurs de l'équipementier à l'application. Pour cette raison, l'examen de l'application par KEA a pour but de cerner les problèmes relevant de la portée des tests d'examen de l'application effectués et, dans certains cas, de recommander des solutions possibles. L'examen de l'application par KEA ne doit jamais se substituer à une conception et à des tests appropriés du produit fini par l'équipementier.

L'examen de l'application par KEA n'exprime ou n'implique en aucun cas une couverture de garantie supplémentaire autre que celle indiquée dans le contrat de garantie de Kubota. Kubota et ses filiales ne sont pas responsables (y compris, sans s'y limiter) : des défaillances résultant de composants non fabriqués par Kubota, de renseignements faux ou incorrects fournis par un équipementier, de modifications apportées à l'insu de KEA, de la décision de l'équipementier de ne pas suivre les recommandations de KEA, ou de tout problème ou défaut lié à l'application qui pourrait survenir et qui n'a pas été détecté par l'examen limité de l'application effectué par KEA ou par les tests de durabilité de l'équipementier.

CETTE GARANTIE EST LA SEULE GARANTIE EXPRESSE SUR NOS PRODUITS Nous n'assumons aucune autre garantie expresse et n'autorisons personne à en assumer en notre nom. Le distributeur ou concessionnaire Kubota n'est pas autorisé à faire de déclaration ou de promesse au nom de Kubota Engine America Corporation, ni à modifier les conditions ou les limitations de la présente garantie de quelque manière que ce soit.

LIMITATIONS DE NOTRE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DES PRODUITS ACHETÉS ET UTILISÉS À DES FINS PERSONNELLES, FAMILIALES OU DOMESTIQUES.

Nous avons la responsabilité de réparer ou remplacer les pièces défectueuses comme indiqué ci-dessus. Nous ne serons pas responsables de toute autre dépense, perte ou tout autre inconvénient que vous pourriez subir à la suite de l'achat, de l'utilisation, du mauvais fonctionnement ou de l'état défectueux de nos produits. TOUTE GARANTIE IMPLICITE, Y COMPRIS LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, SERA LIMITÉE À LA PÉRIODE INDIQUÉE CI-DESSUS ET NOUS NE SERONS EN AUCUN CAS RESPONSABLES DE TOUT DOMMAGE PARTICULIER, ACCESSOIRE OU CONSÉCUTIF, QUEL QU'IL SOIT. Certains États n'autorisent pas les limitations de durée d'une garantie implicite ou l'exclusion ou la limitation des dommages accessoires ou indirects, de sorte que les limitations ou exclusions susmentionnées peuvent ne pas s'appliquer à vous. La présente garantie vous octroie des droits spécifiques, et vous pouvez bénéficier d'autres droits qui varient d'un État à l'autre.

LIMITATIONS DE NOTRE RESPONSABILITÉ EN LIEN AVEC LES PRODUITS UTILISÉS À DES FINS LOCATIVES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES OU AGRICOLES.

Cette garantie remplace toutes les autres garanties, expresses ou implicites, et toute autre obligation ou responsabilité de notre part. LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER SONT EXCLUES. Notre responsabilité en lien avec les pertes et dommages résultant de quelque cause que ce soit, y compris notre négligence, les dommages allégués ou les marchandises défectueuses, que ces défauts puissent être découverts ou soient latents, sera limitée à la réparation ou au remplacement des pièces défectueuses comme indiqué ci-dessus. NOUS NE SERONS EN AUCUN CAS RESPONSABLES DE LA PERTE D'USAGE, DE LA PERTE DE PROFITS, DE LA PERTE OU DES DOMMAGES À D'AUTRES BIENS, DES INCONVÉNIENTS, DES PERTES COMMERCIALES OU DE TOUT AUTRE DOMMAGE PARTICULIER, ACCESSOIRE OU CONSÉCUTIF, QUEL QU'IL SOIT.